



Convention sur la diversité biologique



COMMUNIQUÉ¹

Une première réponse régionale aux résultats de Nagoya sera élaborée dans la région arabe

Cairo/Manama/Montréal, 8 novembre 2010 – Un mois seulement après le sommet de Nagoya sur la biodiversité, les représentants des gouvernements des pays arabes se réuniront au Caire les 29-30 novembre 2010 afin d'élaborer des réponses nationales et régionales suite aux résultats de Nagoya.

Les mesures issues du sommet de Nagoya, adoptées par les gouvernements lors de la dixième réunion de la Conférence des Parties (COP-10) à la Convention sur la diversité biologique (CDB), comprennent notamment le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, le Plan stratégique pour la Convention sur la diversité biologique pour la période 2011-2020, et une stratégie de mobilisation des ressources. Ces résultats marquent une nouvelle ère de l'avancement de l'agenda mondial de la biodiversité et devraient catalyser de nouvelles vagues d'actions aux niveaux national, régional et mondial.

L'Atelier Régional Arabe sur la biodiversité et les finances sera la première réponse régionale aux résultats de Nagoya et l'une des premières activités dans la région arabe visant à soutenir leur mise en œuvre. L'atelier a été initié par le Secrétariat technique du Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement (CMAE) de la Ligue des États arabes et est co-organisé par le Bureau régional du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) pour l'Asie occidentale et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. Les institutions de financement et les organismes de développement actifs dans la région arabe sont attendus à l'atelier en vue d'examiner et d'élaborer un Programme Arabe sur la biodiversité et les finances pour la période allant jusqu'en 2020.

L'atelier régional servira de base pour l'élaboration d'un plan efficace d'action régionale pour une stratégie de mobilisation des ressources et l'élaboration de mécanismes financiers novateurs. Il fournira une plate-forme pour développer une vision commune, des engagements communs et des actions concrètes de financement pour les pays arabes et leurs partenaires extérieurs dans le but de soutenir la mise en œuvre dans la région du Plan stratégique 2011-2020 et ses objectifs. Les résultats de l'atelier régional arabe seront présentés aux ministres de l'environnement lors de la réunion annuelle du Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement (CMAE) de la Ligue des États arabes.

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.

Note

Stratégie pour la mobilisation des ressources

La Stratégie de mobilisation des ressources en vertu de la Convention figure est une des mesures majeures résultant du Sommet de Nagoya, adoptée par les Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) à la dixième réunion de la Conférence des Parties (COP-10). À travers la stratégie de mobilisation des ressources, les gouvernements se sont engagés à accroître sensiblement les ressources (financières, humaines et techniques) provenant de toutes les sources, en équilibre avec la mise en œuvre effective de la Convention, du Plan stratégique pour la période 2011-2020 et du développement de stratégies de mobilisation des ressources propres à chaque pays avec l'appui financier et technique du secrétariat de la Convention et celui du Fonds pour l'environnement mondial. Les gouvernements ont en outre décidé d'adopter des objectifs quantitatifs et qualitatifs à la onzième réunion de la Conférence des Parties à condition que des bases solides aient été identifiées et approuvées et qu'un cadre de présentation de rapports efficace ait été adopté. Le Secrétariat technique du Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement (CMAE) de la Ligue des États arabes et le Bureau régional du PNUE pour l'Asie occidentale ont joué un rôle actif dans la facilitation du support régional à la biodiversité dans la région arabe.
